



# L'AGENDA RURAL 04

*la lettre*

## OBJECTIF : FAIRE DES CAMPAGNES DES TERRITOIRES D'AVENIR

Le 20 septembre 2019, le gouvernement présentait devant l'association des maires ruraux de France, sa feuille de route en faveur des territoires ruraux que constitue l'agenda rural élaboré sur la base de propositions formulées par 5 élus représentatifs de la ruralité missionné par le premier ministre.

Pour conforter la redynamisation des campagnes et soutenir les initiatives locales, le Gouvernement a mis en place ce plan d'action pour accompagner les élus, les citoyens, les professionnels qui font preuve d'innovation sur leur territoire pour améliorer leur quotidien et leurs activités.

Par le biais de la mise en œuvre de l'agenda rural, il s'agit de permettre à chaque citoyen de s'épanouir dans sa vie de famille, dans ses études, dans son travail et dans ses loisirs quel que soit son lieu de résidence.

L'agenda rural a été complété et compte désormais 200 mesures variées relevant de 5 axes :

- 1 - Faire des territoires ruraux les fers de lance de la transition écologique
- 2 - Renforcer l'attractivité des territoires ruraux
- 3 - Améliorer la vie quotidienne des habitants des territoires
- 4 - Appuyer les élus dans leur action
- 5 - L'État s'engage



## L'ELABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

### CE QUI EST NOUVEAU :

→ **un référent départemental dédié :**  
Nicole Chabannier, sous préfète de Castellane

→ **une boîte fonctionnelle dédiée :** pref-agendarural04@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

→ **une plateforme d'information et de collaboration dédiée :**  
[https://osmose.numerique.gouv.fr/jcms/a\\_16704/accueil](https://osmose.numerique.gouv.fr/jcms/a_16704/accueil)

L'agenda rural a rapidement été décliné sur les territoires des Alpes-de-Haute-Provence. En effet, et malgré le contexte sanitaire, économique et social difficile, près de la moitié des mesures de l'agenda rural (initialement au nombre de 181) a d'ores et déjà été engagée.

Dès la fin de l'année 2020, à l'issue du Comité interministériel aux ruralités, le Gouvernement a souhaité accélérer la mise en œuvre de l'Agenda Rural notamment sur les volets santé, jeunesse, numérique et accès aux services et mobilités, domaines dans lesquels de nouvelles mesures ont été adoptées. Pour répondre à cet objectif, Violaine Demaret, préfète des Alpes-de-Haute-Provence a d'une part désigné Nicole Chabannier, sous-préfète de Castellane, référente ruralité. D'autre part, elle réunissait en visioconférence, le 17 mars 2021, outre les présidents de l'association des Maires de France et des maires ruraux du département, un panel d'élus ainsi que les principaux services de l'Etat, afin d'élaborer une feuille de route. Après une présentation du bilan quantitatif des actions déjà engagées sur notre territoire et un focus sur quelques actions identifiées autour de 9 thèmes retenus (services publics et territoires, économie/emploi, éducation/jeunesse et sports, santé, agriculture, transition écologique, transports/mobilité, sécurité, culture), la discussion s'est engagée sur les actions pertinentes nouvelles à engager dans le département.

La synthèse de ces échanges sera formalisée pour élaborer la feuille de route du département qui sera transmise au Gouvernement.

# FOCUS SUR .....

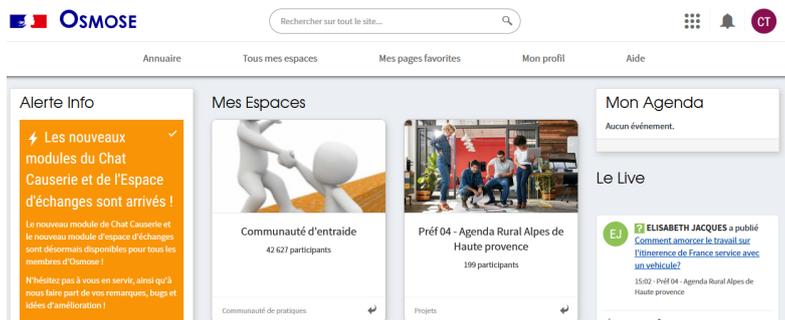
## la mesure 47 le volontariat territorial en administration

- L'objet de ce volontariat : les VTA sont destinés à conforter la capacité d'ingénierie des collectivités territoriales rurales
- Bénéficiaires : EPCI, commune, etc.
- Public visé : Le volontariat territorial en administration s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 30 ans qui peuvent attester d'un niveau de diplôme au moins Bac +2 (diplôme de droit public, d'urbanisme, développement territorial ou encore gestion publique) .
- Durée : La durée du contrat pourra être comprise entre 12 et 18 mois.
- Participation de l'Etat : L'État participera à hauteur de 15 000 € par an au recrutement d'un jeune volontaire territorial en administration.
- Modalités : Les collectivités intéressées peuvent adresser à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) leur proposition d'offre de mission à l'adresse mail : [vta@anct.gouv.fr](mailto:vta@anct.gouv.fr) et [pref-agendarural04@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-agendarural04@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

## POUR SUIVRE ET PARTICIPER

### la plateforme d'échange et de collaboration

La plateforme permet de suivre l'actualité de l'agenda rural en général et des mesures déclinées dans le département en particulier. Les documents propres à chaque mesure (appel à projets, cahier des charges, ...) et généraux y seront progressivement disponibles. Il est également possible de poser des questions, d'échanger et de partager les expériences dans la mise en oeuvre des mesures. Chaque maire a reçu une invitation. Il suffit de confirmer son inscription. En cas de difficultés, ou pour générer un nouveau lien, il suffit de se signaler en indiquant son noms prénom et courriel à : [pref-agendarural04@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-agendarural04@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)



## A l'agenda ...

### Evènement

**5 mai 2021 14h30** : première Visioconférence relative au déploiement des services civiques en milieu rural à destination des maires de l'arrondissement de Castellane. La visioconférence sera dupliquée très prochainement sur les autres arrondissements.

**mesure 87** : développement des services civiques pour accompagner les usagers dans leurs démarches

**mesure 96** : déploiement de 15000 services civiques en milieu rural au profit notamment des personnes âgées et collectivités territoriales .



## L'info en chiffres

### Installation d'un pylone 4 G à Castellet les Sausses

Dans le cadre du programme « New Deal » lancé par l'Etat en vue de résorber l'ensemble des zones dites « blanches » et zones dites « grises » de couverture téléphonique sur l'ensemble du territoire national, le raccordement électrique d'une antenne relais 4G a pu être finalisé sur la commune de Castellet-lès-Sausses par Enedis sur le Col du Fam. Après plusieurs années, l'opération France Mobile a retenu la candidature de la commune. L'installation, inaugurée le 6 avril 2021 par la Sous préfète de Castellane, le maire de Castellet les Sausses, Nadine Grac (commune de Le Fugeret) , Maurice Laugier (Président de la CCAPV), Sébastien MATHERON, Directeur Enedis Alpes du Sud, Laurent PATERNOT, Chargé des relations auprès des Collectivités chez Free Mobile SAS profite à tous les administrés et jugée absolument nécessaire pour les foyers les plus isolés de ces communes de moyenne montagne .

41 sites d'installation de pylones ont été attribués dans le 04 entre 2018 et 2021. mesures 32 et 33



### Petites villes de demain : deux communes lauréates supplémentaires

Riez et Oraison, rejoignent les neuf communes lauréates dans les Alpes-de-Haute-Provence. Annot, Barcelonnette, St André, Castellane, Château-Arnoux-Saint-Auban, Seyne, Sisteron, Forcalquier et Banon étaient les premières lauréates du département par le Premier ministre, lors du Comité interministériel à la ruralité qui s'est tenu le 14 novembre 2020.

mesure 23 : 11 communes "Petites villes de demain"



### Programme Alimentaire territorial

Le programme alimentaire Territorial (Pat) « Du local dans votre assiette : pour une alimentation régionale de qualité et une agriculture dynamique en milieu rural » piloté par la CCAPV a obtenu la reconnaissance officielle de niveau 1 par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, pour trois ans. Les Pat ont un rôle capital dans la transition agricole et alimentaire dans les territoires en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs.



mesure 10 : Trois PAT labellisés dans le 04